



N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS ÎLE D'ORLÉANS**  
**M.R.C. ÎLE D' ORLÉANS**

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 12 AVRIL 2002**

À l'assemblée spéciale du Conseil municipal de Saint-François île d'Orléans tenue le 12 avril 2002 à 10 h à la salle municipale étaient présents Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Gilles Vinet, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion. Tous les conseillers étant présent ceux-ci renoncent à l'avis de convocation.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Résolution autorisant la signature du contrat à intervenir entre la Fabrique et la Municipalité
3. Levée de l'assemblée

**ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDE DU JOUR**

02-45.1

Il est proposé par Dominique Labbé appuyé par Martin Giguère que l'ordre du jour présenté soit adopté.

Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

**ITEM 2 RÉOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CONTRAT A INTERVENIR ENTRE LA FABRIQUE ET LA MUNICIPALITÉ**

02-46

**ATTENDU QUE** le conseil a pris connaissance de la description technique déposée par Michel Picard arpenteur géomètre, concernant la rue Lemelin.

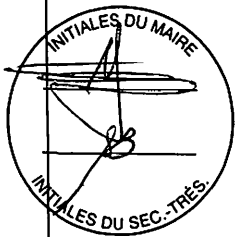
**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Lina Labbé et secondé par Gilles Vinet d'autoriser le maire Yoland Dion, ainsi que la secrétaire Sylvie Beaulieu, à signer le contrat. Résolu à l'unanimité des conseillers (ères).

**ITEM 3 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

02-47

La levée de l'assemblée est proposée par Lina Labbé il est 10h10

**Note :** Tous les conseillers étant présents chacun d'eux ont refusé leur droit à la rémunération pour la tenue d'une assemblée spéciale.



N° de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS ÎLE D'ORLEANS  
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 18 AVRIL 2002

À l'assemblée publique de consultation du Conseil municipal de Saint-François Île d'Orléans tenue le 18 avril 2002 à 20 h 00 à la salle municipale étaient présents Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Gilles Vinet, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

SUJET :

PROJET DE REGLEMENT 02-38

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT 03-92 INTITULÉ « REGLEMENT DE ZONAGE »

MODIFIER LE CHAPITRE 1X : NORME RELATIVES AUX CONSTRUCTIONS ET USAGE AUTORISÉS DANS LES COURS.

MODIFIER L'ARTICLE 9.1 COUR AVANT EN Y AJOUTANT LE PARAGRAPHE 23.

**ARTICLE 1** Modifier le chapitre 1X normes relatives aux constructions et usages autorisés dans les cours à l'article 9.1 cour avant en y ajoutant le paragraphe 23

23- les équipements de jeux extérieurs tels que les piscines, pourvu qu'ils soient implantés ou aménagés à au moins 1,5 mètres des lignes latérales du terrain, et ce uniquement dans la zone 08-H.

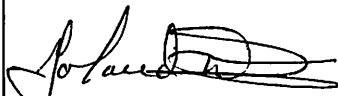
**ARTICLE 2** Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les personnes ont le droit de déposer à la municipalité une demande afin que certaines dispositions du projet soient soumises à l'approbation de certaines personnes habiles à voter.

02-48.1

La levée de l'assemblée est proposée par Jules Roberge il est 8 h 10.

  
Yoland Dion, maire

  
Sylvie Beaulieu, secrétaire-trésorière